

Dissert [pr 20/10] sur les fondement du droit

Par **Milk[shake]**, le **19/10/2007** à **16:08**

[b:hx2gyo4c] Sujet: L'utilité ou la justice : à partir de quel fondement s'érige le droit ?
[/b:hx2gyo4c]

J'aimerais votre avis et vos conseil à propos de ce sujet. Je ne demande pas un plan tout fait bien sur mais une petite aide serait la bienvenue .wink: Car je ne sais pas si je suis dans la "bonne direction" ou non.

C'est pour demain matin et je n'ai pas encore rédigée mais j'ai déjà travaillé le plan et l'intro.

[b:hx2gyo4c]Intro[/b:hx2gyo4c] Phrase d'accroche par rapport au caractère philosophique du sujet [que j'aimerais approfondir mais je ne sais pas trop comment. J'ai défini les termes utilité et justice en les confrontant. J'ai établi la différence entre fondement et source pour deff fondement.

[b:hx2gyo4c]PB[/b:hx2gyo4c] Quel fondement permet la légitimité du droit ?

[b:hx2gyo4c]Plan[/b:hx2gyo4c] [que je trouve trop simpliste et peut être incomplé]

[u:hx2gyo4c]I/ Le fondement idéaliste (sollen) vers un droit juste.[/u:hx2gyo4c]

A- les différentes conceptions du dt naturel

B- Les critiques

[u:hx2gyo4c]II/ Le fondement positiviste (sein) vers un droit utile.[/u:hx2gyo4c]

A- les différentes conceptions du dt positif

B- Les critiques